

ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

des centres de classes de mer du Finistère



1. Participer à la conservation et à la valorisation du patrimoine naturel.

Développer des relations régulières avec tous les acteurs de l'environnement naturel en Finistère (SEPNB, Eaux et Rivières, REEB, Parc Marin d'Iroise, les réserves naturelles etc.) et chercher, par une présence régulière qui respecte la nature, à en protéger les richesses et la diversité ainsi qu'à les valoriser auprès des populations.

2. Favoriser la connaissance et la compréhension de la nature et plus particulièrement du milieu marin.

Notre vocation éducative nous incite à transmettre, au travers d'outils pédagogiques adaptés et présentés avec la dimension ludique nécessaire, une information complète et sérieuse sur les espaces naturels fréquentés.

3. Mettre, à disposition du public, des "Guides Nautiques", véritables techniciens et inter-prètes du milieu naturel.

Nous assurons à nos techniciens la formation permanente indispensable, leur permettant de sensibiliser tous les publics aux richesses et à la variété du milieu naturel et à l'intérêt de le protéger.

4. Communiquer sur l'indispensable nécessité de protéger le milieu naturel.

Nous nous engageons à communiquer, auprès de nos publics, sur les enjeux qui s'attachent à la protection de l'environnement.

5. Consommer les énergies avec modération en adaptant chaque structure.

Mener les réflexions et les actions indispensables à la mise en place des systèmes réducteurs de consommation des énergies.

Eau	Réduction de la consommation. Chauffe eau solaire. Récupération et recyclage des eaux pluviales.
Chauffage	Quand cela est possible étudier les systèmes favorisant une meilleure isolation et utiliser les technologies nouvelles. (géothermie par exemple)
Électricité	Quand cela est possible étudier les systèmes de production d'électricité par panneaux voltaïques et/ou système éolien.

6. Anticiper, informer et agir contre toutes pollutions.

Dans le cadre des activités utilisant des bateaux à voile ou à moteur il sera recherché pour l'entretien des bateaux les produits les plus respectueux de l'environnement ainsi que les zones adaptées de carénage.

7. En liaison avec les collectivités, agir pour la protection des sites de pratiques nautiques et d'étude du milieu.

Participer aux actions de développement et d'aménagement des espaces naturels et sensibles de proximité.